

**Rentrée scolaire 2020**  
**Informations du groupe scolaire Renée Bessi**  
**École maternelle**  
**Mme HARTOUT**

Chers parents,

L'équipe pédagogique et moi-même espérons que vous avez réussi à passer de bonnes vacances et que vous en avez profité pour vous reposer afin de mieux repartir pour cette nouvelle année qui s'annonce quelque peu compliquée au vue des dernières données sanitaires.

Dans le cadre de la rentrée des classes, il nous a été transmis un protocole sanitaire (que vous trouverez en PJ) afin de protéger au mieux vos enfants au sein de l'école. De plus, vous trouverez ci-dessous une synthèse de ce protocole avec les aménagements (en rouge) propres à notre école. Comme vous le savez déjà, du fait que les nouveaux élèves de PS et les anciens élèves de GS n'aient pas pu visiter leur nouvelle école, nous avons opté pour une rentrée échelonnée le premier jour de la rentrée, **mardi 1<sup>er</sup> septembre**, dont voici à nouveau le déroulement :

- Classe de **PS de Sarah HARTOUT** : de **8h35 à 10h, la première moitié de la classe**, enfants et parents, entrent dans l'école et se regroupent dans la classe puis effectuent une visite de l'école avec la maîtresse. A 10h, ce 1er groupe quitte l'école pour laisser la place, au **2ème groupe qui fera de même de 10h05 à 11h30**. A 11h30, tous les enfants de la classe pourront, selon la décision dont vous m'avez déjà fait part, rentrer chez eux ou rester à la cantine puis à l'école l'après-midi.

- Classe de **PS/MS de Julie VALENCE** : de **8h35 à 10h, le groupe de Petite Section ainsi que les deux nouveaux élèves de Moyenne Section**, enfants et parents, entrent dans l'école et se regroupent dans la classe puis effectuent une visite de l'école avec la maîtresse. A 10h, ce 1er groupe quitte l'école pour laisser la place, aux **Moyens** (et à leurs parents le temps qu'ils se présentent à la maîtresse). **Les MS resteront donc à l'école de 10h05 à 16h35** (ceux qui ne mangent pas à la cantine quitteront l'école à 11h35 et y reviendront à 13h35). Pour les PS, les parents pourront les ramener à l'école avant ou après la cantine ou les garder à la maison pour cette première journée selon la décision dont vous m'avez déjà fait part.

- Classe de **MS/GS de Florence VALEZ** : de 8h35 à 10h25, la maîtresse accompagnera tous les anciens élèves de Grande Section pour leur visite de l'élémentaire et la découverte de leur classe de CP. Elle passera 3/4 d'heure avec une des deux classes de CP puis 3/4 d'heure avec la seconde classe. A **10h35, les Moyens et les Grands** (accompagnés de leurs parents le temps qu'ils se présentent à la maîtresse) feront leur rentrée à l'école et le reste de la journée se déroulera de manière classique jusqu'à 16h35.

- Classe de **MS/GS de Marielle GROUSSIN** : à **8h35, les élèves de Moyenne et de Grande Section** (accompagnés de leurs parents le temps qu'ils se présentent à la maîtresse) feront leur rentrée à l'école et le reste de la journée se déroulera de manière classique jusqu'à 16h35.

A partir du JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 : pour tous les élèves, **fonctionnement normal** de l'école de 8h35 à 11h35 et de 13h35 à 16h35.

Nous faisons appel à votre civisme afin que la rentrée de vos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles en évitant les rassemblements et en maintenant la distanciation sociale. Les parents ne pourront entrer dans l'enceinte de l'école que **munis d'un masque et après s'être désinfecté les mains avec du gel hydro alcoolique**. Nous vous demandons de limiter le nombre de personnes accompagnantes à **2 maximum le jour de la rentrée**.

## **Synthèse du Protocole sanitaire rentrée 2020 2021**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'établissement ;
- o avant chaque repas ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

**Toutes ces règles seront rappelées à vos enfants à la rentrée et appliquées très régulièrement.**

### **Le port du masque**

Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie dans les espaces communs de l'établissement, notamment les salles des professeurs.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels :

- pendant les cours à l'école maternelle,
- lorsqu'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves en école élémentaire.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

L'aération des locaux est fréquente (toutes les trois heures). Elle dure au moins 10 à 15 minutes et est assurée au moins trois fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et la pause méridienne ainsi que le soir pendant le nettoyage des locaux).

**Les enseignantes et les ATSEM se chargeront de l'aération de leur classe avant chaque déplacement.**

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents. Les personnels ainsi que les collégiens et les lycéens portent un masque durant leurs déplacements.

De même, la limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité locale, il revient à chaque école et établissement de l'organiser selon les principes suivants :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

Les parents

Ils sont informés clairement (liste non exhaustive à compléter selon les conditions d'organisation):

o des conditions de fonctionnement de l'école ou de l'établissement et de l'évolution des mesures prises : **Nous vous demandons de limiter l'accompagnement de l'enfant à 2 personnes maximum le jour de la rentrée et, si possible, une seule personne ensuite.**

A la sortie, vous éviterez au maximum de créer des attroupements ou, s'il n'est pas possible de faire autrement, de penser à respecter les distances de sécurité.

o de leur rôle dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.) : **Des rappels seront faits en classe par les enseignantes.**

o de la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à l'école, au collège ou au lycée (la température doit être inférieure à 38°C) : **Merci de faire une vérification de la température comme demandé ci-dessus.**

o des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel : **Nous isolerons l'enfant présentant des symptômes, lui mettrons un masque et préviendrons le parent de l'enfant concerné.**

o de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne un enfant ou un autre élève : **Le médecin scolaire sera alors informé de notre décision et prendra contact avec vous.**

o des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'établissement : **C'est le médecin scolaire qui vous appelle s'il y a la moindre suspicion.**

o des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves :

**A compter du jeudi 3 septembre : Les parents, munis d'un masque et s'étant désinfecté les mains** avant d'entrer dans l'école, accompagnent puis reviennent chercher leur enfant dans sa classe.

Entrée des élèves de 8h35 à 8h45.

Sortie à 11h35.

Reprise de 13h35 à 13h45, les parents déposent les MS et les GS dans la cour du haut, les PS sont accompagnés dans leur classe pour aller à la sieste.

Fin de classe sortie à 16h35.

**RAPPEL** : Nous remercions d'avance les parents de déposer et récupérer les enfants le plus rapidement possible afin d'éviter d'éventuels regroupements. **Si vous avez besoin d'échanger avec la maîtresse, merci de le faire soit en écrivant dans le cahier de liaison, soit en prenant rendez-vous avec elle.**